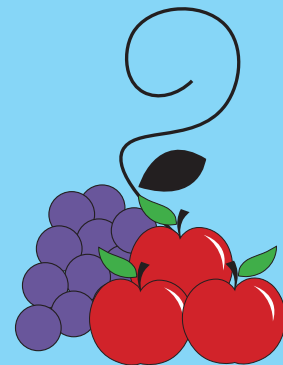


# Réunions d'information pour comprendre la PAC 2023-2027



Le Plan stratégique national français (PSN) de la prochaine Politique agricole commune (PAC 2023-2027) a été approuvé par la Commission européenne le 31 août 2022. Il entrera en vigueur au 1er janvier 2023.

Le PSN de la France correspond à un document de planification stratégique, encadré par la réglementation européenne. Le PSN cherche à favoriser le développement d'un secteur agricole et sylvicole plus diversifié et résistant, et à accompagner la transition agroécologique engagée par les agriculteurs. Il s'agit également d'assurer le développement social et économique des zones rurales.

## Entrée libre

Afin que  
les **agriculteurs** puissent  
s'approprier les **nouvelles règles** de la **PAC**,  
la Direction départementale des Territoires du Cher  
et la Chambre d'agriculture du Cher  
organisent **quatre demi-journées d'information**  
sur le département :

- 📍 le mercredi **7 décembre** 2022 au **Châtelet**,  
salle du foyer rural, avenue de l'Europe
- 📍 le jeudi **8 décembre** 2022 à **Nérondes**,  
salle des fêtes, place de la Mairie
- 📍 le mardi **13 décembre** 2022 à **Vailly-sur-Sauldre**,  
centre socioculturel municipal, 26 rue du Vieux Château
- 📍 le jeudi **15 décembre** 2022 au **Subdray**,  
amphithéâtre de l'EPLEFPA - Bourges - Le Subdray, Le Sollier



Ces réunions se tiendront de **14h00 à 17h00**

Tout savoir sur la PAC : <https://agriculture.gouv.fr/la-nouvelle-pac-2023-2027>

[Organigramme du service économie agricole et développement rural](#)

